

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les réunions des comités d'experts suivants :

- 1) Comité OMS d'experts des Insecticides (vingt-deuxième rapport — Résistance des vecteurs et des réservoirs de maladies aux pesticides); ¹
- 2) Réunion conjointe de 1975 du Groupe de travail FAO d'experts des Résidus de Pesticides et du Comité OMS d'experts des Résidus de Pesticides (Résidus de pesticides dans les produits alimentaires); ²
- 3) Comité OMS d'experts de la Planification et de l'Evaluation des Services de Santé dentaire; ³
- 4) Comité mixte OIT/OMS de la Médecine du Travail (septième rapport — Sécurité du travail et santé des travailleurs migrants);

1. PREND ACTE du rapport;
2. REMERCIE les membres des tableaux d'experts qui ont participé à ces réunions de leur précieuse contribution à l'étude de questions revêtant une grande importance pour l'OMS;
3. PRIE le Directeur général de donner suite aux recommandations des comités d'experts dans la mise en œuvre du programme de l'Organisation, en tenant compte des vues échangées au Conseil.